

SITE n°7
GRANDE TERRE, BOIS HUMIDE ETANG DU LOUP ; PRAIRIES ET
CHAMPS ALENTOURS

Description géographique

- Surface 169 hectares
- Critères de délimitation du site : *(une ou plusieurs cases à cocher)*
 - aire d'une ou plusieurs espèce(s) patrimoniale(s)
 - _aire d'un habitat d'espèce patrimoniale
 - _aire d'un habitat patrimonial

• Milieux naturels ::

Etang ancien entouré de prairies et de champs, vieux saules creux, végétation aquatique.

Intérêt naturaliste

- Site déjà inventorié (ZNIEFF, notamment): **oui**
- Intérêt patrimonial du site :

		Nombre d'espèces patrimoniales* ou d'habitats patrimoniaux* observés
Faune vertébrée	Mammifères	1
	Oiseaux	6
	Reptiles	?
	Amphibiens	1
Insectes	Libellules	?
	Papillons	?
Flore	supérieure	2
	autre	?
Habitats		1

* Cf. : critères de patrimonialité annexe 1

Activités humaines et facteurs influençant le site

Nomenclature des activités humaines (d'après la nomenclature de la méthodologie nationale ZNIEFF).

Surligner les rubriques concernées

03-élevage / pastoralisme
 05-chasse
 08-habitat dispersé

Nomenclature des facteurs influençant le site (d'après la nomenclature de l'inventaire ZNIEFF)

10.0-IMPLANTATION, MODIFICATION OU FONCTIONNEMENT D'INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENTS LOURD

13.1-route

40.0-PRATIQUES AGRICOLES ET PASTORALES

42.0-débroussaillage,

44.0-traitement de fertilisation et pesticides

45.0-pâturage

50.0-PRATIQUES ET TRAVAUX FORESTIERS

52.0-taille, élagage

60.0-PRATIQUE LIEES AUX LOISIRS

62.0-chasse

70.0-PRATIQUES DE GESTION OU D'EXPLOITATION DES ESPECES ET HABITATS

72.1-introduction(gibier)

72.2-réintroduction

• Bilan : évaluation de l'état du site et du niveau de menaces (cochez la case correspondante)

Site : ☺-intact

-peu dégradé

-dégradé

☹-très dégradé

Menaces : ☺-pas de menace identifiée

- site semblant peu menacé

- site menacé

☹-site très menacé

Faune vertébrés terrestres d'intérêt patrimonial répertoriée

Nom scientifique	Nom français	Date de dernière observation	Statut de protection réglementaire*	Liste rouge*	Statut biologique (hivernant, nicheur, ...)
		MAMMIFERES			
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	2003	PN + DC Znieff		sédentaire
		OISEAUX			
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	2003	PN + DC Znieff	LR38	Erratique
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Automne 1999	PN+DO1+A2 B+D Znieff		Migratrice
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Printemps 2003	PN+DO1+DC Z	LR38	<u>Nicheur sur le site</u> (prairies surplombant l'étang)
<i>Delichon urba</i>	Hirondelle de fenêtre	2003	PN + DC Znieff		Nicheuse
<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	2003 (à vérifier)	PN+A2 Berne+ C Z	LR38	Nicheuse
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	2003	CZnieff (hivernage)		Hivernante
		REPTILES			
<i>Serpent indéterminé</i>	Probablement couleuvre ?	Vu par le propriétaire 2002	Les couleuvres sont protégées		reproductrice
		AMPHIBIENS			
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	2003	DC Znieff	LRN : à surveiller	reproductrice

*voir abréviations des différents statuts dans l'annexe 1

Inventaire à poursuivre

Flore d'intérêt patrimonial répertoriée

Nom scientifique	Nom français	Date de dernière observation	Statut de protection réglementaire *	Liste rouge *	Estimation de la population
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais	08/2003	Protégée sur l'ensemble du territoire Rhône-alpes. (arrêté du 4/12/90)	X	100
<i>Ranunculus celeratus</i>	Renoncule scélérate	08/2003	Protégée Sur l'ensemble du territoire Rhône-Alpes. (Arrêté du 4/12/90)	X	5

V*voir abréviations des différents statuts dans le rapport

Habitats naturels patrimoniaux répertoriés

N° code Corine	Dénomination	Pourcentage approximatif de la surface du site
22.13	Végétations immergées des eaux dormantes	Environ 25% de l'étang
	Bosquet à <i>salix alba</i> et <i>caprea</i> temporairement inondé	
65.10 ? et (ou) autres ?	Prairies de fauche collinéennes et prairies inondables de bordure d'étang	

Commentaires sur le site

-Maintenir le plateau le plus possible **en herbe**, éviter les pesticides. **Nidification** du busard St Martin à terre dans les cultures et prairies de hautes herbes.

-Maintenir également les **corridors écologiques** entre l'étang et les bois alentour (bois de la Casse et de Charbonnières). Des marques de passage et des poils accrochés aux barbelés prouvent que les mammifères circulent des bois alentours jusqu'à l'étang.

-Maintenir absolument les **vieux arbres creux** autour de l'étang (richesse probable en coléoptères longicornes et autres + cavités nichoirs oiseaux et mammifères). Ces vieux saules participent, de plus, à la richesse esthétique du site (ambiance de marais mystérieux avec la silhouette de ces vieux arbres tordus et percés...).